



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 74373

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la difficile mise en oeuvre de l'apprentissage des langues vivantes dès l'école primaire. Ce plan, annoncé en janvier 2001, devait déboucher sur la connaissance de deux langues vivantes. La généralisation de cet enseignement devait débiter dès la rentrée 2001 pour les CM1 avec une généralisation aux autres niveaux. Enfin, l'enseignement d'une langue vivante dès le CM1 devait être combiné avec l'enseignement d'une seconde langue en 6e. Par ailleurs, l'enseignement de la première langue ne devait pas se limiter au seul anglais. Or, en réalité, la mise en place de ce plan semble difficile et, souvent, une seule langue est imposée aux élèves, limitant ainsi les choix futurs. Il lui demande de lui apporter toutes informations utiles sur la mise en place du plan de formation aux langues étrangères, notamment dans le département des Yvelines, et de lui préciser les moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour que les enfants aient le libre choix entre plusieurs langues étrangères dès le CM1 et le CM2.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74373

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1486